

Rapport financier trimestriel

(Non vérifié)

*Période terminée le 31 décembre 2012
Publié le 28 février 2013*



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Commentaires et analyse de la direction

Adaptabilité Souplesse Meneur Flexibilité Synergie Équité Connaissances Expérience Liens Engagement Public Confiance Arts Changements Technologies Communautés Transparence Artistes Partenariats

INTRODUCTION

L'exposé narratif suivant traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour les neuf mois ayant pris fin le 31 décembre 2012, conformément aux états financiers trimestriels non vérifiés en annexe. Lesdits états financiers, qui ont été divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public (NCSP) publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA).

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non vérifiés et dans le présent exposé narratif, lesquels ont été examinés et approuvés par le Comité des finances et de l'audit du conseil d'administration (CA) du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la direction a appliqué le principe de l'importance relative comme méthode de divulgation. La direction considère l'information importante lorsqu'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon le cas, aurait comme conséquence d'influer sur les décisions du principal utilisateur de ladite information, soit le gouvernement du Canada.

Le présent exposé contient des « déclarations prospectives » reflétant les attentes de la direction à l'égard des résultats des activités du Conseil. Ces déclarations ne constituent pas des faits, mais uniquement des estimations fondées sur l'information et les hypothèses dont la direction dispose actuellement ou qu'elle a élaborées, qui comportent néanmoins divers risques et incertitudes et qui pourraient s'avérer incorrectes. En raison de ces facteurs, entre autres, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes énoncées ou suggérées dans les déclarations prospectives.

En vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil n'est pas tenu de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Par conséquent, ni cet exposé narratif ni les états financiers trimestriels non vérifiés ne présentent une comparaison des résultats par rapport au plan d'entreprise du Conseil. Par contre, comme l'exigent les NCSP, ils présentent des comparaisons en fonction du budget approuvé pour l'exercice.

POINTS SAILLANTS

Résultats nets

(En milliers de dollars)	Période de trois mois prenant fin le 31 décembre				Période de neuf mois prenant fin le 31 décembre			
	2012	2011	Variation (\$)	Variation (%)	2012	2011	Variation (\$)	Variation (%)
Revenus	7 807	3 113	4 694	(151%)	10 800	3 748	7 052	188%
Dépenses	(12 926)	(11 930)	(996)	(8%)	(148 491)	(152 467)	3 976	3%
Credits parlementaires	33 000	32 657	343	1%	158 127	161 618	(3 491)	(2%)
Résultats nets de l'exercice	27,881	23 840	4 041	17%	20 436	12 899	7 537	58%

Aperçu des résultats nets du troisième trimestre

Les résultats nets du trimestre ont été de 27,9 M\$ – une augmentation de 4 M\$ par rapport au troisième trimestre de l'exercice financier précédent. Cette augmentation reflète les changements suivants dans les revenus, les dépenses et le financement gouvernemental, qui sont également expliqués plus en détail dans la section Résultats financiers :

- Les revenus du troisième trimestre ont été supérieurs de 4,7 M\$ à ceux de l'an dernier. Cette augmentation est attribuable à une hausse de 4,8 M\$ des revenus de placements par rapport à la même période l'an passé (détails à la note 9).
- Les dépenses au cours de ce même trimestre, légèrement supérieures à celles de la période correspondante de l'an dernier, sont essentiellement attribuables au calendrier d'octroi des subventions.
- Le financement gouvernemental pour le trimestre a été comparable à celui de l'exercice précédent.

Le Conseil continuera de surveiller ses résultats financiers en vue d'atteindre les objectifs énoncés au cours de l'examen budgétaire de mi-exercice, lequel prévoit un surplus en fin d'exercice légèrement supérieur aux montants budgétés.

CHANGEMENT IMPORTANTS

Programmes

Le Conseil poursuit l'examen exhaustif de ses programmes de subventions au fonctionnement (constituant 62 % du budget d'octroi relié aux subventions du Conseil), notamment par l'entremise de consultations par disciplines à l'échelle pancanadienne. Cet examen et les modifications aux programmes qu'il entraînera seront terminés d'ici la fin du présent cycle de planification (2016), et les premiers programmes révisés seront déployés dès le début de 2013. Ces modifications se traduiront par un accès plus équitable à l'aide au fonctionnement et par des mouvements de fonds plus importants dans le temps.

Activités opérationnelles

- **Examen budgétaire de mi-exercice**

L'examen de mi-exercice laisse prévoir que le Conseil dépassera légèrement le surplus budgété pour 2012-2013, présenté au CA en janvier 2012. Maintenant terminée, la proposition de budget 2013-2014 présentée au CA a été approuvée à la réunion de janvier 2013.

- **Déménagement au 150, rue Elgin**

La préparation du déménagement du Conseil dans un nouvel édifice plus écologique et moins coûteux suit son cours conformément au calendrier prévu.

L'utilisation de nouvelles technologies et de techniques modernes de construction, des taux d'intérêt favorables, l'aménagement conjoint en collaboration avec le propriétaire et une empreinte environnementale réduite ont pour effet net une telle économie de coûts qu'il faudra jusqu'à cinq ans pour que les coûts courants de locaux atteignent le niveau de 2012-2013.

- **Modernisation des systèmes**

Les systèmes d'information du Conseil vont subir d'importantes modifications. Le Conseil a choisi Bell/e-performance comme fournisseur du nouveau système des relations avec la clientèle – la conception puis la mise en œuvre doivent commencer en 2013-2014. Plus efficace et centré sur la clientèle, le nouveau système permettra un meilleur suivi et un contrôle accru.

Un nouveau site Web interactif sera inauguré au printemps 2013; il offrira au Conseil une interface plus dynamique, par ailleurs plus conviviale pour le public.

Leadership et gouvernance

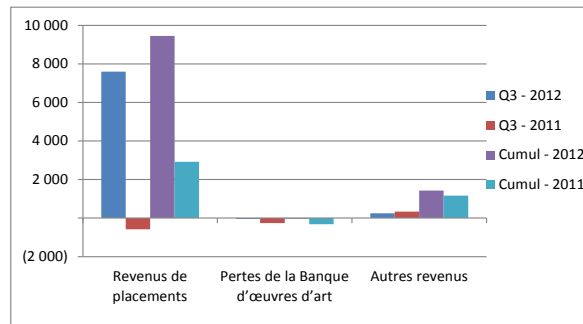
Le ministre de Patrimoine canadien et des Langues officielles a annoncé la nomination de M^{me} Brenda Stehelin de Whitehorse (Yukon) au conseil d'administration du Conseil; son mandat a commencé en novembre 2012. On peut consulter la biographie de Mme Stehelin sur le site Web du Conseil.

Le CA a approuvé les nominations de M. John Montalbano et de M. Mark Jenkins à titre de membres du comité de placements – entrée en vigueur en janvier 2013.

RÉSULTATS FINANCIERS

La section qui suit contient un supplément de détails et d'explications au sujet des résultats financiers présentés dans les états financiers trimestriels :

Revenus



Revenus de placements

- L'augmentation de 4,8 M\$ par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent est essentiellement attribuable à la perte de 9,1 M\$ encourue lors de la vente de placements durant la même période l'an dernier. Cette augmentation a été compensée a) par l'appréciation du dollar canadien par rapport aux autres devises qui a généré un gain de 1 M\$ au cours du troisième trimestre de 2011-2012 comparativement à une perte de 0,7 M\$ pour la même période du présent exercice; b) par une réduction de 1,8 M\$ des revenus transférés provenant de dons grevés d'affectations d'origine externe. Les détails sont présentés dans la note 9.

Perte pour la Banque d'œuvres d'art

- L'écart important entre les résultats du présent exercice et ceux de l'exercice précédent pour la Banque d'œuvres d'art est dû à l'achat l'an passé d'œuvres d'art pour un montant de 294 000 \$ (montant passé en charges conformément aux NCSP) par rapport à un montant de seulement 8000 \$ pour l'exercice en cours. Aucun achat majeur n'est prévu pour le présent exercice financier.

Autres revenus

- L'augmentation cumulative de 0,3 M\$ par rapport à la même période de l'exercice précédent provient essentiellement d'une ristourne de frais de courtage accordée par la firme de services immobiliers.

Dépenses

(En milliers de dollars)	Période de trois mois prenant fin le 31 décembre				Période de neuf mois prenant fin le 31 décembre			
	2012	2011	Variation (\$)	Variation (%)	2012	2011	Variation (\$)	Variation (%)
Subventions	3 947	3 428	(519)	(15%)	122 288	125 982	3 694	3%
Coûts de prestations de programmes	4 343	4 140	(203)	(5%)	12 752	13 104	352	3%
Commission canadienne pour l'UNESCO	474	449	(25)	(6%)	1 382	1 538	156	10%
Administration générale	4 162	3 913	(249)	(6%)	12 069	11 843	(226)	(2%)
Résultats nets de l'exercice	12 926	11 930	(996)	(8%)	148 491	152 467	3 976	3%

Les dépenses de subventions sont légèrement plus élevées que pour la même période de l'exercice précédent, et ce, à cause du calendrier d'échéances des concours qui diffère des années précédentes. Sur une base cumulative, les dépenses de subventions correspondent à celles de l'an passé.

Aucun autre écart important n'a été relevé dans les dépenses.

On prévoit que les subventions et autres charges seront à peu près conformes au budget.

Actifs financiers

(En milliers de dollars)	31 décembre	31 mars	Variation (\$)
	2012	2012	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 932	18	14 914
Débiteurs	6 573	2 290	4,283
Dérivés	41	25	16
Placements de portefeuille	278 296	270 522	7 774
Total	299 842	272 855	26 987

Trésorerie et équivalents de trésorerie

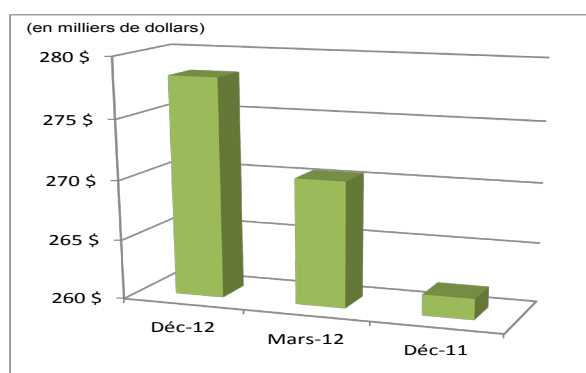
L'augmentation de 14,9 M\$ des équivalents de trésorerie est due principalement à une différence dans le calendrier de prélèvement des crédits parlementaires, reconnu à la réception des crédits, et les besoins de trésorerie associés au versement des subventions. Le Conseil a, par ailleurs, reçu son prélèvement de crédits parlementaires de janvier 2013 de 6,5 M\$ durant le trimestre en cours, ce qui est inscrit à titre de produits reportés dans la section Passifs au mois de décembre 2012.

Débiteurs

L'augmentation de 4,3 M\$ découle essentiellement de la répartition nette de 5,3 M\$ en revenus de placements pour la période, mais non encaissé au 31 décembre 2012.

Placements de portefeuille

La valeur marchande totale du portefeuille au 31 décembre 2012 était de 278,3 M\$, dont 74,1 M\$ étaient grevés d'affectations d'origine externe. Cela représente une augmentation de 7,8 M\$ depuis le 31 mars 2012 et de 16,6 M\$ depuis le 31 décembre 2011 attribuable au rendement positif du portefeuille.



Le fonds dans son ensemble a généré un rendement absolu de 3,2 % pour le trimestre, ce qui est supérieur de 1,5 % à l'indice de référence, et toutes les catégories d'actifs ont affiché un rendement positif. Le principal facteur de rentabilité pendant cette période a été le rendement des fonds d'infrastructure et des marchés boursiers canadiens et mondiaux. Durant le dernier trimestre de 2012, l'amélioration des conditions des marchés mondiaux a généré des rendements positifs et les gestionnaires actifs entrevoient des opportunités et un potentiel de croissance.

Depuis le début de l'exercice, le fonds dans son ensemble a généré un rendement absolu de 10,2 %, ce qui est supérieur de 1,8 % à l'indice de référence. Le principal facteur du rendement depuis le début de l'exercice a été le rendement des gestionnaires des marchés boursiers mondiaux et canadiens.

Passifs

(En milliers de dollars)	31 décembre		31 mars	
	2012	2012	Variation (\$)	Variation (%)
Dettes bancaires	-	1 581	1 581	100%
Subventions à payer	27 646	27 760	114	0%
Créditeurs et frais à payer	2 009	3 710	1 701	46%
Crédits parlementaires reportés	6 480	-	(6 480)	0%
Produits reportés	1 827	1 827	-	0%
Dérivés	33	62	29	47%
Avantages sociaux futurs	2 576	4 237	1 661	39%
Contributions grevées d'affectations d'origine externe	26 307	23 594	(2 713)	(11%)
Total	66 878	62 771	(4 107)	(7%)

Subventions à payer

La majorité des subventions pluriannuelles imputées en début d'exercice ont été versées avant la fin de la période de neuf mois. Ce qui explique le retour à un solde plus comparable à la fin de la période en cours par rapport au solde du 31 mars 2012.

Créditeurs et frais à payer

La diminution de 1,7 M\$, en comparaison de la valeur au 31 mars 2012, est due principalement à une réduction de 1 M\$ des factures commerciales en raison de la différence dans le calendrier de paiements ainsi qu'au paiement de 500 000 \$ à Patrimoine canadien au titre des fonds inutilisés pour le Programme national de traduction pour l'édition du livre, comptabilisé à titre de débiteur au 31 mars 2012.

Avantages sociaux futurs

La diminution de 1,7 M\$ comparativement à leur valeur au 31 mars 2012 provient surtout du fait que certains membres du personnel ont choisi l'option d'encaissement hâtif de leurs indemnités de départ qui ne sont plus cumulatives depuis le 30 juin 2012.

Actifs non financiers

(En milliers de dollars)	31 décembre		31 mars	
	2012	2012	Variation (\$)	Variation (%)
Immobilisations corporelles	2 051	2 156	(105)	(5%)
Œuvre d'art et instruments de musique	1	1	-	0%
Frais payés d'avance	802	273	529	194%
Total	2 854	2 430	424	17%

Œuvres d'art et instruments de musique

La Banque d'œuvres d'art du Conseil détient environ 17 000 œuvres d'art contemporaines canadiennes. Le Conseil gère également une banque d'instruments de musique et possède actuellement un archet de violoncelle et huit instruments de qualité. En plus, le Conseil gère onze instruments prêtés, dont neuf par des donateurs anonymes. Au 31 décembre 2012, la valeur estimative des œuvres du Conseil était d'environ 70 M\$ et la valeur estimative de ses instruments de musique était de 28 M\$ US. Ces éléments sont inclus dans l'état de la situation financière à une valeur nominale. Le Conseil assure les œuvres d'art et les instruments de musique à leur juste valeur.

Flux de trésorerie

(in thousands of dollars)	Trimestre prenant fin le 31 décembre			
	2012	2011	Variation (\$)	Variation (%)
Au début de la période	13 724	20 392	(6 668)	(33%)
Rentrées (sorties) provenant d'activités d'exploitation	3 732	(9 883)	13 615	138%
Sorties pour les opérations en capital	(210)	(140)	(70)	(50%)
Rentrées provenant d'activités d'investissement	(2 314)	(1 501)	(813)	54%
Variation nette	1 208	(11 524)	12 732	110%
Solde de clôture pour la période	14 932	8 868	6 064	68%

Activités de fonctionnement

La variation de 13,6 M\$ des flux de trésorerie provenant de l'exploitation est essentiellement due à une rentrée de fonds de 18,4 M\$ dans la variation nette d'autres éléments non monétaires (détails à la note 12). Cet encaissement a été en partie contrebalancé par la perte de 9,1 M\$ enregistrée sur la vente de placement durant la même période l'an dernier.

Activités de placement

Les opérations effectuées dans le portefeuille au cours du trimestre sont des réinvestissements de produits provenant de dividendes et de contrats à terme soldés. Il n'y a pas d'écart significatif par rapport à la même période de l'exercice précédent même si les opérations de l'an passé (voir l'état des flux de trésorerie) ont été plus élevées à cause d'un changement de gestionnaire pour l'un des fonds communs globaux.

GESTION DU RISQUE

Risque d'organisation

Conformément aux pratiques de bonne gouvernance, le Conseil met à jour et révisé constamment son profil de risque en déterminant et en incluant tous les changements dans son environnement de risque. Pour traiter les risques inclus dans le profil de risque du Conseil, mais exclus de l'appétence aux risques du Conseil, on élabore des stratégies et des plans d'atténuation des risques, sous la supervision de membres désignés de la haute direction, afin de réduire l'exposition aux risques à un niveau acceptable et gérable.

Le Comité des finances et de l'audit a approuvé le plan stratégique d'atténuation des risques présenté par le Groupe exécutif de gestion lors de la réunion de janvier 2013. Le Groupe exécutif de gestion va continuer de surveiller les progrès dans la mise en œuvre de ces stratégies d'atténuation et fera état des résultats sur une base régulière au Comité de la vérification et des finances.

Risques financiers

Le Conseil est exposé à une variété de risques financiers en raison de ses activités. Les crédits parlementaires du Conseil pour 2012-2013 ne sont pas touchés par le Plan d'action pour la réduction du déficit du gouvernement. Ce qui réduit fortement l'incertitude quant à sa première source de revenus et sur le plan de la liquidité. Le portefeuille de titres du Conseil est principalement exposé aux risques suivants : valeur, taux d'intérêt et taux de change. Au cours du troisième trimestre, le Comité de placements a achevé son examen annuel de la politique d'investissement du Conseil et a décidé de conserver la répartition actuelle de son portefeuille. Cette politique énonce les objectifs et les lignes directrices d'investissement à long terme régissant les placements de portefeuille.

UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

L'information suivante complète celle fournie dans le présent document à l'égard de l'utilisation des crédits parlementaires du Conseil.

Le Conseil reçoit son financement principal par le biais de crédits votés par le Parlement. Le Conseil inscrit les crédits parlementaires reçus pour la période à titre de revenus dans l'état des résultats. Le Conseil présente une analyse mensuelle des flux de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien pour justifier ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Les besoins en matière de flux de trésorerie ne correspondent pas forcément au calendrier des dépenses inscrites dans l'état des résultats. Le prélèvement mensuel est investi dans un fonds commun à court terme géré par un gestionnaire de placements professionnel. Le Conseil prélève de ce fonds ses besoins de trésorerie quotidiens.

Les crédits parlementaires approuvés reçus par le Conseil au cours du troisième trimestre sont les suivants :

(En milliers de dollars)	Décembre	
	2012	2011
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 10 - Charges d'exploitation	181 761	181 761
Budget supplémentaires des dépenses	107	157
Réduction des fonds supplémentaires non récurrents pour les initiatives de programmes	(500)	(500)
	181 368	181 418
Crédits parlementaires pour les frais d'exploitation inscrits dans l'état des résultats	(158 127)	(161 618)
Solde des fonds d'exploitation à recevoir	23 241	19 800

États financiers trimestriels

Changements Communautés Transparence Adaptabilité Arts Souplesse Meneur Flexibilité Synergie Artistes Partenariats Équité Connaissances Expérience Liens Engagement Public Confiance

*Ces états financiers pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2012 n'ont pas été révisés
ou vérifiés par notre auditeur.*

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

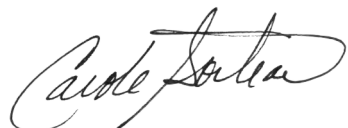
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Le 28 février 2013



Le directeur et chef de direction
Robert Sirman



Chef des opérations financières par intérim
Carole Boileau, CA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

31 décembre
2012

31 mars
2012

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 932	\$	18	\$
Débiteurs	6 573		2 290	
Dérivés (note 3)	41		25	
Placements de portefeuille (note 4)	278 296		270 522	

TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS 299 842 272 855

PASSIFS

Découvert bancaire	-		1 581	
Subventions à payer	21 646		27 760	
Créditeurs et charges à payer	2 009		3 710	
Crédits parlementaires reportés	6 480		-	
Revenus reportés	1 827		1 827	
Dérivés (note 3)	33		62	
Avantages sociaux futurs (note 6)	2 576		4 237	
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 7)	26 307		23 594	

TOTAL DES PASSIFS 66 878 62 771

ACTIFS FINANCIERS NETS 232 964 210 084

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles	2 051		2 156	
Œuvres d'art et instruments de musique	1		1	
Frais payés d'avance	802		273	

TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS 2 854 2 430

EXCÉDENT ACCUMULÉ (note 8) 235 818 \$ 212 514 \$

L'excédent accumulé est constitué de :

Excédent accumulé des activités	233 095		212 659	
Gains et (pertes) de réévaluation cumulés	2 723		(145)	

EXCÉDENT ACCUMULÉ 235 818 \$ 212 514 \$

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 14)

ÉTATS DES RÉSULTATS (non vérifié)

(en milliers de dollars)	Budget Annuel		Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2012		2012	2011	2012	2011
Revenus						
Revenus nets de placements (note 9)	9 353	\$	7 597	\$	2 795	\$
Revenus (pertes) nets de la Banque d'œuvres d'art (note 10)	6		(39)		(78)	
Autres revenus	1 277		249		336	
Total des revenus	10 636		7 807		3 113	
Charges						
Programmes						
Subventions	153 391		3 947		3 428	
Administration	13 687		3 250		3 194	
Services	6 683		1 093		946	
	173 761		8 290		7 568	
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 11)	2 329		474		449	
Administration générale	15 792		4 162		3 913	
Total des charges	191 882		12 926		11 930	
Déficit de la période liés aux activités avant le crédit parlementaire	(181 246)		(5 119)		(8 817)	
Crédit Parlementaire	181 261		33 000		32 657	
EXCÉDENT DES ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	15		27 881		23 840	
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	212 659		205 214		208 176	
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, À LA FIN DE LA PÉRIODE	212 674	\$	233 095	\$	232 016	\$

ÉTAT DE LA VARIATION DE L'ACTIF FINANCIER NET

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2012	2011	2012	2011
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	27 881	\$ 23 840	\$ 20 436	\$ 12 899
Acquisition d'immobilisations corporelles	(210)	(140)	(627)	(304)
Amortissement des immobilisations corporelles	244	249	732	747
	34	110	105	443
Acquisition de charges payées d'avance	(802)	(726)	(1 355)	(1 130)
Utilisation de charges payées d'avance	285	203	826	676
	(517)	(523)	(529)	(454)
Gains (pertes) de réévaluation nettes	(182)	3 881	2 868	(7 576)
AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	27 216	27 308	22 880	5 312
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	205 748	194 617	210 084	216 612
ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE	232 964	\$ 221 925	\$ 232 964	\$ 221 924

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2012	2011	2012	2011
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	2 905	\$ (11 457)	\$ (145)	\$ -
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants:				
Dérivés	(9)	(182)	34	(322)
Placements de portefeuille	(274)	(2 844)	2 920	(13 821)
Montants reclassés dans l'état des résultats:				
Dérivés	101	480	(147)	140
Placements de portefeuille	-	6 427	61	6 427
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE	(182)	3 881	2 868	(7 576)
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, À LA FIN DE LA PÉRIODE	2 723	\$ (7 576)	\$ 2 723	\$ (7 576)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2012	2011	2012	2011
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT				
Surplus de la période lié aux activités	27 881	\$ 23 840	\$ 20 436	\$ 12 899
Gains (pertes) sur disposition dans les placements de portefeuille (note 9)	-	9 068	82	9 065
Gains (pertes) non réalisés sur les changements dans la juste valeur des dérivés	140	-	(200)	(468)
Amortissement d'immobilisations corporelles	244	249	732	747
Diminution des charges payées d'avance	(517)	(523)	(529)	(454)
Augmentation (diminution) des avantages sociaux futurs	(1 661)	66	(1 661)	174
Produits transférés des (aux) revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 7)	2 654	780	2 014	(1 646)
Transfert à autres revenus	-	-	(363)	-
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 12)	(25 009)	(43 363)	382	(7 226)
Rentrée (sorties) de fonds liées aux activités de fonctionnement	3 732	(9 883)	20 893	13 091
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS				
Sorties de fonds liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(210)	(140)	(627)	(304)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT				
Acquisition de placements de portefeuille	(2 983)	(54 305)	(6 420)	(58 514)
Disposition de placements de portefeuille	669	52 804	2 649	56 829
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités de placement	(2 314)	(1 501)	(3 771)	(1 685)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE				
	1 208	(11 524)	16 495	11 102
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE LA PÉRIODE				
	13 724	20 392	(1 563)	(2 234)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN DE LA PÉRIODE				
	14 932	\$ 8 868	\$ 14 932	\$ 8 868
Représentés par :				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 932	\$ 8 868	\$ 14 932	\$ 8 868
Découvert bancaire	-	-	-	-
	14 932	\$ 8 868	\$ 14 932	\$ 8 868

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période se terminant le 31 décembre 2012

1. AUTORISATION ET ACTIVITÉS

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil »), constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour le sous-article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais d'administration des programmes représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services des programmes sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil et les coûts connexes à l'attribution des subventions. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* assigne au Conseil des arts des fonctions et les tâches relatives à la Commission canadienne pour l'UNESCO (la « Commission »). La Commission conseille le gouvernement canadien sur ses relations avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). La Commission favorise aussi la coopération entre les organismes canadiens de la société civile et l'UNESCO.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

L'utilisation d'instruments financiers dérivés est limitée à des contrats de change à terme. Le Conseil utilise actuellement des contrats de change à terme, qui représentent des engagements d'achat ou de vente de devises dont le règlement doit se faire à une date ultérieure précise et à un taux fixe, pour gérer son risque de change. Ces contrats ont normalement une durée d'un mois.

Le Conseil conclut des contrats de change à terme afin de gérer son risque de change sur la tranche non libellée en dollars canadiens de son portefeuille, à l'exception de la composante marchés émergents, laquelle n'a pas été couverte et représentait environ 0,8 % (31 mars 2012 : 0,9 %) du portefeuille de placements. La stratégie de couverture permet de couvrir de 30 à 70 % de l'exposition aux devises étrangères pour les actifs désignés.

Les montants nominaux des contrats de change à terme servent de référence pour le calcul des paiements et ne représentent pas les montants échangés. Ces montants ne sont pas inscrits à l'état de la situation financière puisqu'ils ne représentent pas leur juste valeur. Au 31 décembre 2012, le Conseil détenait des contrats de change à terme venant à échéance le 4 février 2013, au montant nominal de 42 262 000 \$ (31 mars 2012 : 40 721 000 \$) détaillé comme suit :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2012			31 mars 2012		
	Taux de change à terme (%)	Montant nominal ¹	Juste valeur	Taux de change à terme (%)	Montant nominal ¹	Juste valeur
Dollar américain	1,004	19 916	4	1,000	18 841	15
Euro	0,762	6 726	17	0,751	6 334	(14)
Franc suisse	0,919	5 233	13	0,904	4 694	(17)
Livre sterling	0,618	4 633	(31)	0,626	4 516	(24)
Yen japonais	86,838	2 381	6	82,271	3 006	9
Autres devises - actifs	6,688	1 500	1	4,510	1 489	1
Autres devises - passifs	2,594	1 873	(2)	4,440	1 841	(7)

¹ Conformément à la stratégie de couverture dynamique du Conseil, le montant nominal représente l'exposition du Conseil à ces devises.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

MÉTHODE COMPTABLE

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés selon les normes pour le secteur public (NCSP) en application de la Norme sur les rapports trimestriels des sociétés d'État publiée par le Conseil du Trésor.

BASE DE PRÉPARATION

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil. En conséquence, ils ne comprennent pas l'intégralité des informations requises dans les états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2012. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles et la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

CHIFFRES BUDGÉTÉS

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été dérivés des estimations approuvées par le conseil d'administration.

4. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

(en milliers de dollars)	31 décembre 2012					31 mars 2012		
	Prix coûtant \$	Pertes latentes \$	Gains latents \$	Juste valeur \$	%	Prix coûtant \$	Juste valeur \$	%
<i>Dotation du Conseil des Arts du Canada et fonds spéciaux</i>								
Fonds communs								
Actions	102 951	-	2 031	104 982	47,31	100 890	99 787	46,3
Obligations	73 314	1 773	-	71 541	32,24	73 311	72 448	33,6
Alternatifs	20 017	-	2 547	22 564	10,17	20 017	21 856	10,1
Marché monétaire	5 742	-	-	5 742	2,59	5 589	5 589	2,6
Immobilier	8 336	-	946	9 282	4,18	8 666	9 267	4,3
Infrastructure	8 266	487	-	7 779	3,51	7 208	6 757	3,1
	218 626	2 260	5 524	221 890	100,00	215 681	215 704	100,0
<i>Fonds Killam</i>								
Fonds communs								
Actions	26 311	-	519	26 830	47,57	25 785	25 503	46,6
Obligations	18 607	467	-	18 140	32,16	18 606	18 370	33,5
Alternatifs	5 150	-	650	5 800	10,28	5 149	5 618	10,3
Marché monétaire	750	-	-	750	1,33	737	737	1,3
Immobilier	2 235	-	265	2 500	4,43	2 318	2 487	4,5
Infrastructure	2 527	141	-	2 386	4,23	2 243	2 103	3,8
	55 580	608	1 434	56 406	100,00	54 838	54 818	100,0
Total des placements	274 206 \$	2 868 \$	6 958 \$	278 296 \$		270 519 \$	270 522 \$	

Les gains et pertes latents sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements. Le Conseil évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation. Aucune activité au cours de la période porterait le Conseil à changer sa position que ces placements aient dépréciés autrement que temporairement.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Les fiduciaires Killam ont demandé que leurs dons soient investis séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 7,99 % (31 mars 2012 : 8,15%) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 17 729 000 \$ (31 mars 2012 : 17 580 000 \$). La juste valeur totale des fonds d'investissement affectés, y compris le fonds Killam, est de 74 135 000 \$ (31 mars 2012 : 72 398 000 \$).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, d'obligations et de fonds alternatifs, et dans des parts de sociétés en commandite dans quatre fonds de placements immobiliers et deux fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées ainsi que la composition du portefeuille sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les indices de référence suivantes et qui ont été approuvés par le conseil d'administration en janvier 2012. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de l'indice de référence.

Catégories d'actif	Valeur marchande actuelle	Indice de référence		
		Minimum	Maximum	Indice de référence
Actions – titres canadiens	10 %	5 %	10 %	15 %
Actions – titres internationaux	37 %	25 %	35 %	45 %
Obligations	32 %	25 %	35 %	40 %
Alternatifs	10 %	5 %	10 %	15 %
Immobilier	5 %	0 %	5 %	7 %
Infrastructure	4 %	0 %	5 %	7 %
Marché monétaire	2 %	0 %	0 %	15 %

Le marché monétaire inclut des fonds communs à court terme utilisés pour financer les engagements futurs du Conseil dans des parts de sociétés en commandite de fonds communs immobiliers et d'infrastructure. Ces fonds avaient un solde de 6 492 000 \$ (31 mars 2012 : 6 326 000 \$).

Les placements dans les fonds communs d'action comprennent des parts dans un fonds commun canadien et deux fonds communs globaux. Les titres canadiens sont évalués en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto. Les titres internationaux sont évalués en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International World Hedge. Les placements dans le fonds commun d'obligations comportent des obligations du gouvernement canadien et de sociétés qui ont une cote de crédit minimum de BBB ou l'équivalent établie par une agence de notation reconnue. Le fonds d'obligations a pour objectif de reproduire les rendements de l'indice obligataire universel DEX. Les placements dans les fonds communs alternatifs comprennent des parts dans deux fonds alternatifs incluant diverses catégories d'actif sur le marché international. Ces placements sont évalués en regard des rendements de l'indice des bons du Trésor à 91 jours Scotia Capitaux majorés de 20 %. Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada et aux États-Unis. Ces placements sont évalués en regard des rendements de l'indice Investment Property Databank pour les gestionnaires canadiens et le National Council of Real Estate Investment Fiduciaries (NCREIF) pour le gestionnaire américain. Le fonds d'infrastructure comprend deux portefeuilles de placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

5. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentent comme suit :

(en milliers de dollars)		31 décembre 2012	31 mars 2012
Catégories - actifs et passifs financiers	Classement	Valeur comptable et juste valeur (\$)	Valeur comptable et juste valeur (\$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Juste valeur	14 932	18
Débiteurs	Coût amorti	6 573	2 290
Dérivés nets	Juste valeur	8	(37)
Placements de portefeuille ¹	Juste valeur	278 296	270 522
Découvert bancaire	Juste valeur	-	1 581
Subventions à payer	Coût amorti	27 646	27 760
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	2 009	3 710

¹ La juste valeur des placements présenté à la note 4.

a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions à payer, des créditeurs et de certaines charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est calculée à partir du cours du change au comptant et le cours de change à terme en vigueur à la clôture de la période (voir note 4).

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

Les placements dans le fonds commun sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires du fonds commun, laquelle correspond à la quote-part du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.

Les alternatifs sont des placements en fonds communs évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires du fonds commun. Le gestionnaire de fonds gère plusieurs stratégies de fonds à l'intérieur du fonds et détermine la juste valeur unitaire à partir du cours de clôture (si disponible) pour certaines stratégies, ou au moyen d'un modèle d'évaluation et de données non observables pour d'autres stratégies.

La juste valeur des placements immobiliers est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations et hypothèses, qui sont fondées sur un modèle d'évaluation et des données non observables. On obtient des évaluations vérifiées chaque année.

La juste valeur des placements dans les infrastructures est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations établies à l'interne. Ces évaluations sont fondées sur un modèle d'évaluation et des données non observables.

b) Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau suivant présente une analyse des instruments financiers qui sont évalués, à la suite de leur constatation initiale, à la juste valeur et regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);
- Niveau 3 - les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus :

Actifs financiers à leur juste valeur

(en milliers de dollars)	31 décembre 2012				31 mars 2012			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Équivalents de trésorerie	9 010	5 922	-	14 932	-	18	-	18
Dérivés	-	41	-	41	25	-	-	25
	9 010	5 963	-	14 973	25	18	-	43

Placements de portefeuille

Dotation du Conseil

des Arts et fonds spéciaux

Fonds communs

Actions	-	104 982	-	104 982	-	99 787	-	99 787
Obligations	-	71 541	-	71 541	-	72 448	-	72 448
Alternatifs	-	-	22 564	22 564	-	-	21 856	21 856
Marché monétaire	-	5 742	-	5 742	-	5 589	-	5 589
Immobilier	-	-	9 282	9 282	-	-	9 267	9 267
Infrastructure	-	-	7 779	7 779	-	-	6 757	6 757

Fonds Killam

Fonds communs

Actions	-	26 830	-	26 830	-	25 503	-	25 503
Obligations	-	18 140	-	18 140	-	18 370	-	18 370
Alternatifs	-	-	5 800	5 800	-	-	5 618	5 618
Marché monétaire	-	750	-	750	-	737	-	737
Immobilier	-	-	2 500	2 500	-	-	2 487	2 487
Infrastructure	-	-	2 386	2 386	-	-	2 103	2 103
	-	227 985	50 311	278 296	-	222 434	48 088	270 522

Total	9 010	233 948	50 311	293 269	25	222 452	48 088	270 565
--------------	--------------	----------------	---------------	----------------	-----------	----------------	---------------	----------------

Passifs à leur juste valeur

(en milliers de dollars)	31 décembre 2012				31 mars 2012			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Découvert bancaire	-	-	-	-	1 581	-	-	1 581
Dérivés	-	33	-	33	62	-	-	62
Total	-	33	-	33	1 643	-	-	1 643

Au cours de la période, il n'y a eu aucun transfert important de montants entre les niveaux 1 et 2.

6. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

a) Indemnités de départ

Le Conseil versait des indemnités de départ à ses employés, selon les années de service et le salaire en fin d'emploi. Étant un régime sans capitalisation, le régime ne détenait aucun actif et présentait un déficit du régime égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Ces indemnités ont cessé d'accumuler selon la nouvelle convention collective signée en février 2012.

31 décembre 2012	
(en milliers de dollars)	
Obligation au titre des indemnités	
Début de la période	2 845 \$
Indemnités payées au cours de la période	(1 696)
Fin de la période	1 149 \$

b) Prestations aux retraités

Le Conseil a établi des régimes de prestations postérieures à l'emploi couvrant certains groupes d'employés. Ces régimes fournissent des prestations complémentaires d'assurance-maladie et des prestations de soins dentaires aux employés retraités. Les retraités paient 50 % des primes complémentaires d'assurance-maladie et 100 % des primes de soins dentaires. En 2011-2012, le Conseil a obtenu sa première évaluation actuarielle estimative et, par conséquent, il n'existe pas de gains et pertes actuariels pour l'exercice en cours.

Rapprochement des obligations au titre des prestations constituées

31 décembre 2012	
(en milliers de dollars)	
Début de la période	1 392 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	32
Frais d'intérêts	23
Indemnités payées	(22)
Cotisations des participants	32
Fin de la période	1 427 \$

7. REVENUS REPORTÉS – CONTRIBUTIONS GREVÉES D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE

Les revenus reportés de contributions grevées d'affectations d'origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu'à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 \$ des dotations grevées d'affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l'excédent accumulé des activités (voir note 8).

(en milliers de dollars)	31 décembre 2012	31 mars 2012
Solde d'ouverture pour la période	23 594 \$	26 349 \$
Transfert aux revenus nets de placements (note 9)		
Revenus nets de placements	3 094	717
Utilisation des fonds	(1 080)	(2 719)
	2 014	(2 002)
Transfert à autres revenus	(363)	(520)
Gains (pertes) latents sur placements de portefeuille	1 083	(2 700)
Gains latents sur dérivés	12	39
Reclassés dans l'états des résultats		
Placements de portefeuille	22	2 428
Dérivés	(55)	-
Solde de fermeture pour la période	26 307 \$	23 594 \$

Les gains et pertes non réalisés sur les placements de portefeuille et les dérivés sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs au cours de la période.

18 8. EXCÉDENT ACCUMULÉ

(en milliers de dollars)	31 décembre 2012	31 mars 2012
Excédent accumulé des activités		
Dotation – contribution initiale	50 000 \$	50 000 \$
Principal de dotation – contributions grevées d'affectations d'origine externe	37 569	37 569
Réserve - excès de revenus de placement		
Solde au début de la période	118 445	121 445
Affecté à l'excédent accumulé des activités durant la période	-	(3 000)
Solde à la fin de la période	118 445	118 445
Excédent		
Solde au début de la période	6 645	10 105
Affecté de la réserve - excès de revenus de placement durant la période	-	3 000
Surplus (déficit) pour la période	20 436	(6 460)
Solde à la fin de la période	27 081	6 645
Total de l'excédent accumulé des activités	233 095	212 659
Gains (pertes) de réévaluation cumulés		
Solde au début de la période	(145)	533
Variations de la juste valeur	2 868	(678)
Solde à la fin de la période	2 723	(145)
Solde de l'excédent accumulé à la fin de la période	235 818 \$	212 514 \$

L'excédent accumulé comprend la contribution initiale de 50 millions de dollars du gouvernement du Canada, qui a constitué un transfert gouvernemental (fonds de dotation) lors de la constitution du Conseil en 1957.

9. REVENUS NETS DE PLACEMENTS

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2012	2011	2012	2011
Pertes sur disposition				
de placements de portefeuille	- \$	(9 068) \$	(82) \$	(9 065) \$
Gains réalisés sur placements de portefeuille	680	-	680	-
Transfert des revenus reportés – contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 7)	(2 653)	(780)	(2 014)	1 647
Gains (pertes) net des dérivés	(650)	1 035	505	(929)
Revenus d'intérêts et de dividendes	10 597	11 921	11 377	12 479
Frais de gestion du portefeuille	(377)	(313)	(1 014)	(1 212)
	7 597 \$	2 795 \$	9 452 \$	2 920 \$

10. REVENUS (PERTES) NETS DE LA BANQUE D'ŒUVRES D'ART

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2012	2011	2012	2011
Revenus de location	372 \$	435 \$	1 121 \$	1 393 \$
Autres revenus	37	13	112	38
Achats d'œuvres d'art	-	(14)	(8)	(304)
Frais administratifs	(441)	(446)	(1 283)	(1 442)
Amortissement des autres immobilisations	(7)	(6)	(20)	(17)
	(39) \$	(18) \$	(78) \$	(332) \$

11. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2012	2011	2012	2011
Dépenses de programmes	245 \$	121 \$	533 \$	563 \$
Programmes – contributions reçues	(96)	-	(96)	-
Frais administratifs	325	328	945	975
	474 \$	449 \$	1 382 \$	1 538 \$

12. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2012	2011	2012	2011
Augmentation des débiteurs	(5 830) \$	(8 895) \$	(4 283) \$	(7 282) \$
Augmentation (diminution) des subventions à payer	(26 351)	(22 915)	(114)	3 710
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	373	(1 482)	(1 701)	(3 285)
Augmentation (diminution) des crédits parlementaire	6 480	(10 000)	6 480	-
Augmentation (diminution) des revenus reportés	319	(71)	-	(369)
Variation nette	(25 009) \$	(43 363) \$	382 \$	(7 226) \$

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.

b) Loyer

Les paiements futurs reliés au loyer au 31 décembre 2012 sont payables comme suit :

(en milliers de dollars)	
2013	1 146 \$
2014	4 533
2015	4 603
2016	4 672
2017	4 717
2018-2034	79 884

14. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

a) Subventions

Les paiements futurs des subventions engagées au 31 décembre 2012 sont payables comme suit :

(en milliers de dollars)	
2013	12 266 \$
2014	27 374
2015	520

c) Engagements de capitaux

Le Conseil a signé des ententes avec des gestionnaires de placement dans le secteur de l'immobilier et de l'infrastructure qui engagent le Conseil à verser des sommes dans des sociétés en commandite. À cause du temps requis à investir ces fonds, le Conseil avait au 31 décembre 2012 une balance de 4 739 000 \$ (31 mars 2012 : 6 158 000 \$). Ces sommes sont actuellement investies dans un fonds commun à court terme.